infoACMQ
www.a-cm-q.com
Journal de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec
Volume 14, n.1-2026



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Par Marie-Andrée Périgny

Président(e)s et conseiller(e)s des comités exécutifs des CM

Je vous espère en grande forme en ce début d'année 2026 ! J'aimerais bien sûr vous souhaiter mes meilleurs vœux. Douceur, sérénité et santé !

Quel est le bilan des derniers mois pour l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) ? Toujours très active et engagée pour bien soutenir, représenter et positionner les CM du Québec et en l'occurrence les professionnels en santé et en services sociaux membres, l'association continue de s'impliquer et de contribuer auprès du MSSS et de Santé Québec. Notamment en participant au Comité consultatif citoyen en protection de la jeunesse avec la directrice nationale de la protection de la jeunesse, Madame Lesley Hill et dans les travaux avec Santé Québec sur le modèle des Règlements de Régie Internes (RRI) des CM, mais également en chapeautant l'organisation de rencontres de formations et de réseautage vous permettant de vous soutenir et de vous outiller dans votre rôle au sein de votre comité exécutif, et dans l'actualisation des mandats d'un CM au sein de votre établissement.

À cet effet, j'ai envie de souligner particulièrement la réussite du Congrès de l'ACMQ édition 2025 sous le thème : « SAISIR LES OPPORTUNITÉS – Construisons l'avenir Ensemble! ».

Des messages clés et des échanges soutenant notamment:

- **La pertinence de la place des CM dans nos établissements** comme conseil professionnel;
- L'importance **de la voix des professionnels** dans l'amélioration continue de la qualité des services ;
- La connaissance de l'évolution des travaux en regard à la modernisation du système professionnel et à **l'Élargissement des pratiques professionnelles des membres des CM**;
- Le processus d'actualisation et d'avancement des travaux des **CIETOC** dans deux établissements ;
- La possibilité de contribuer en direct au processus d'amélioration continue des **services offerts aux enfants, aux jeunes et leur famille** en partageant divers enjeux et préoccupations des professionnels « terrain » à la Directrice nationale de la protection de la jeunesse sous-ministre adjointe lors de sa présentation.

Les participants ont donc eu plusieurs opportunités d'influencer des acteurs stratégiques du réseau et ainsi, contribuer au positionnement des CM, et à la qualité et à l'accessibilité des services offerts par les professionnels, membres des CM.

·Au total, 27 CM membres de l'ACMQ étaient représentés totalisant 78 participants en présentiel en provenance des quatre coins de la province, en passant par les Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord, Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Mauricie-Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Laval, Montérégie, Outaouais, Lanaudière et Laurentides .

Marie-Andrée Périgny, T.S., M. Serv. soc.
Présidente de l'ACMQ

Dans ce numéro

Mot de la présidente.....1
Activités de l'ACMQ 2
Congrès Novembre 2025 .....3 à 7
Un temps de reconnaissance 8-9
Nouvelles du réseau.....10
Coin Lecture- .....11 à 13

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ACMQ – HIVER ET PRINTEMPS 2026

Nous vous invitons à inscrire dès maintenant ces événements à votre agenda si ce n'est pas déjà fait !

Causeries Lunch de la Table des présidents

- Mercredi le 21 janvier à 12 h à 12 h 55
- Mercredi le 18 février à 12 h à 12 h 55
- Mercredi le 18 mars à 12 h à 12 h 55
  Jeudi le 16 avril à 12 h à 12 h 55
- Mercredi le 20 mai à 12 h à 12 h 55

Formations*

Avis et recommandations Comités de pairs
·Mercredi 4 février 13 h 15 à 14 h 30
Mercredi 4 février, de 14 h 45 à 16 h 00

AGA et Table des présidents 2026: Jeudi 11 juin 2026, de 8 h 30 à 12 h

*Ces formations permettent aux jeunes CECM et à toute personne intéressée de découvrir les deux mandats principaux des CM et les actions à mettre en œuvre dans leur CECM.

Vous êtes nouveau dans vos fonctions de président(e)s ou vous avez accueillis de nouveaux membres dans votre CE ? N'oubliez pas de leur transférer les invitations Teams et les informations reliées à chacun de ces événements. Écrivez-nous, si besoin : acmq@ssss.gouv.qc.ca

AVIS DE COTISATION ANNUELLE 2026-2027

Vous serez invité prochainement à renouveler l'adhésion de votre CM à l'ACMQ. Restez à l'affut de nos prochaines communications.



CONGRÈS ACMQ, 20 NOVEMBRE 2025

Par Annie Deschênes et Valérie Deslauriers

Le 19e congrès de l'Association des conseils multidisciplinaires du Québec (ACMQ) ayant pour titre « Saisir les opportunités – Construisons l'avenir Ensemble! » s'est tenu à Québec les 20 et 21 novembre derniers.

Les présidents, vice-présidents et membres des comités exécutifs des CM (CECM) dont les directeurs de la direction des services de santé multidisciplinaires (DSSaM) et de la direction des services sociaux multidisciplinaires (DSSoM) participant au Congrès ont assisté à la formation dispensée par monsieur Pierre Lainey intitulée *Affinez vos habiletés politiques pour influencer stratégiquement.* Pour les stratèges politiques souhaitant accroître leur influence au sein des organisations, il est essentiel de maîtriser les neuf formes de pouvoir et de développer cinq habiletés clés pour capter l'attention et persuader efficacement. À cela s'ajoutent 55 stratégies d'influence éprouvées, véritables outils pour naviguer avec succès dans les dynamiques de pouvoir. Membres des CECM, gardez à l'esprit que la transparence, l'honnêteté et l'authenticité constituent des leviers incontournables pour instaurer la confiance et asseoir votre légitimité auprès de vos interlocuteurs.

Un positionnement stratégique performant exige également la capacité à forger des alliances avec des partenaires influents. Soyez visibles durant vos rencontres au Conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique (CIETOC) et préparez d'avance vos arguments pour être crédibles. Dans la rédaction de vos avis, appuyez-vous sur les renseignements fournis par votre DSSaM ou DSSoM afin de convaincre les directeurs que leurs objectifs peuvent être atteints tout en considérant les vôtres. En intégrant ces principes et ces outils dans vos échanges avec les directeurs cliniques et ceux de la haute direction, vous vous positionnerez sur leur échiquier à titre d'alliés forts. Vous constaterez que vos formulations d'avis deviendront progressivement plus solides, ciblés et persuasifs. Votre habileté croissante à influencer les décideurs renforcera la crédibilité de votre CECM et, ainsi, augmentera votre impact auprès de ces derniers. Enfin, votre capacité à atteindre vos objectifs et à exercer une influence positive sur autrui fera de vous un allié recherché.

Pour en apprendre plus, vous pouvez consulter le livre de M. Lainey (Pouvoir, influence et habiletés politiques dans les organisations, 4e édition, Éditions JFD, 2024).

A suivi une allocution de madame Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants et ministre responsable des Services sociaux, qui nous a mentionné brièvement les progrès dans divers projets tels qu'Agir ensemble, Agir tôt et Aires ouvertes. Elle a fait état de la révision du cadre légal et de l'application de la Loi P-38. Elle a surtout rappelé l'importance de travailler ensemble, ce qui inclut les proches aidants, pour améliorer l'accès aux services en matière de santé mentale, notamment pour les personnes en situation d'itinérance. Elle a su renforcer le positionnement des CM dans nos établissements ce qui pour nous est un soutien significatif pour la voix des professionnels à travers le Québec.

> Je ne pouvais pas m'empêcher de vous écrire et vous féliciter pour l'organisation du congrès! Le tout de A-Z était vraiment impeccable! Les sujets, les présentations, les invités, la qualité des échanges, et surtout, l'ambiance. J'étais tellement fière d'être une travailleuse sociale parmi ce groupe de professionnels engagés et plein d'idées et d 'espoir! Si tout le réseau se mobilise, comme vou s avez réussi à le faire, je ne suis pas inquiète pour l'avenir de notre réseau. »
>
> Ina Winkelmann, directrice de la DSMSSS et des programmes en DITSADP, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Par la suite, un panel s'est tenu afin de faire le point sur l'évolution des pratiques professionnelles, avec la participation de mesdames Danielle Boué (présidente du Conseil interprofessionnel du Québec), Béatrice Vandevelde (directrice intérimaire de la qualité et du développement de la pratique à l'Ordre des psychologues du Québec), Marie-Claude Lafond (présidente de l'Ordre professionnel des sexologues du Québec) et de monsieur Paul-André Gallant (président de l'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec). Les progrès réalisés en matière d'élargissement des pratiques professionnelles dans le but d'accroître la réactivité du système professionnel ont été discutés, de même que la progression mesurée des modifications législatives. Il est impératif pour les CECM de demeurer informés des évolutions concernant l'élargissement des pratiques professionnelles de leurs membres car, dans notre rôle de CECM, nous restons à l'affût des changements dans la pratique professionnelle qui peuvent affecter la qualité des services.





La 2e portion du congrès AMCQ 2025 s'est ouverte avec une présentation conjointe de monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire, président du CM du CIUSSS de l'Est-de-l 'Île-de-Montréal, et de madame Valérie Deslauriers, ergothérapeute, présidente du CM du CHU Sainte-Justine. Les deux présidents ont partagé les travaux et les réflexions de leurs CM et établissement respectifs ayant mené à la mise en place de leur CIETOC. Dans une vision de partage et de soutien envers l'ensemble des CM à l'échelle provinciale, les participants ont pu bénéficier de l'expérience de nos deux présentateurs, incluant les motifs derrières les différentes adaptations locales touchant à la fois la composition,

le fonctionnement et l'organisation du travail du CIETOC de leur établissement. Des outils pratiques ont d'ailleurs été présentés et partagés, dans le but de développer une entraide collective entre les CM du RSSS.

Par la suite, les participants ont été invités à réfléchir et à échanger sur deux volets précis rattachés aux changements affectants les CM depuis l'adoption de la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (LGSSSS) en 2023 : la répartition des membres CM entre le CMSSa et le CMSSo et les conflits d'intérêt et/ou de loyauté réels ou apparents entre les membres CECM et leur DSM, ainsi que sur les défis du RSSS en jeunesse. De belles réflexions et stratégies ont émané de ces échanges, applicables en fonction de la réalité locale de chaque CM et établissement.

Pour la dernière portion du congrès, nous avons eu le privilège de recevoir des invités de marque, avec lesquelles nous avons eu des échanges transparents, pertinents et stratégiques. D'abord madame Robin Marie Coleman, directrice générale principale, vice-présidence aux opérations et à la coordination santé et services sociaux à Santé Québec, nous a remémoré les quatre grandes orientations de Santé Québec et a remis en perspective que celles-ci ont des objectifs et des valeurs partagés par l'ACMQ et par les membres des CM de tout le RSSS. Elle a rappelé à nos équipes le rôle important des professionnels terrain et leur implication dans les instances comme les CM et, parallèlement l'ACMQ, pour contribuer à l'amélioration globale du RSSS.



Par la suite une présentation conjointe de mesdames, Isabelle Simard, directrice générale - Services multidisciplinaires de santé et services sociaux (DGSMSSS) à Santé Québec et Marie-Andrée Périgny, présidente de l'ACMQ, nous ont démontré leur complicité lors de la conférence ACMQ et Santé Québec. Madame Simard a pu nous préciser son rôle au sein de Santé Québec, ainsi que par rapport aux directions des services multidisciplinaires de santé et de services sociaux (DSMSSS) du RSSS. Son rôle ne se veut pas hiérarchique mais vise à assurer une collaboration et une cohésion entre les différentes DSMSSS, ainsi qu'à traduire les orientations du MSSS.

Tout comme madame Coleman l'a fait précédemment, elle nous a également partagé l'importance du travail de collaboration entre les CM et les DSMSSS au sein des établissements, mais également entre elle-même et l'ACMQ. Elle a souligné son souhait que l'ensemble des DSMSSS apporte un soutien à leurs CM, tout en encourageant la réciprocité afin que les CM puissent également soutenir leur DSMSSS, l'objectif ultime étant d'offrir des soins et des services de qualité à la population québécoise.

Madame Simard nous nomme que les travaux sur le modèle de RRI des CM est terminé et qu'il est prêt pour distribution aux établissements, DSMSSS et président(e)s des CM. En ce qui concerne les travaux sur la clarification des membres CM le travail est toujours en cours à Santé Québec. Étant donné que l'arrivé des CMSSa et le CMSSo sont en mettre en place prochainement, Santé Québec recommande d'utiliser les recommandations émises par l'ACMQ.

Pour conclure la journée, les participants ont bénéficié d'un dialogue riche en couleurs et en contenu avec madame Lesley Hill, directrice nationale de la protection de la jeunesse et sous-ministre adjointe à la protection de la jeunesse, qui s'est livrée à des échanges ouverts dont les sujets ont émané des participants.



On retient de ces échanges que beaucoup d'argent a été injecté au cours des dernières années pour adresser la maltraitance des enfants, sans impact significatif pour la réduire, suggérant ainsi que le financement n'est possiblement pas introduit là où il pourrait avoir l'impact souhaité. Par ailleurs, madame Hill réitère l'importance de prendre le temps d'établir des relations de confiances auprès des familles et des enfants pour mieux évaluer l'impacts des services sociaux sur la sécurité des enfants. madame Hill a profité de sa présence pour rappeler l'importance de l'ensemble des services sociaux et, parallèlement des CMSSo puis de l'ACMQ, pour faire face à cette problématique sociale qui nous afflige et brime les futures générations.

« Je veux vous remercier chaleureusement et vous féliciter pour ce bel évènement. L'organisation était impeccable, les présentations très pertinentes, les échanges enrichissants, et juste assez de règles pour que tout se déroule harmonieusement et dans les temps. Ce que vous accomplissez tout au long de l'année est vraiment précieux. Merci du fond du cœur pour tout. Vous êtes passionnés, ça se ressent, et c'est contagieux ! Vous avez créé une belle communauté où l'on se sent accueilli et ça aide à briser l'isolement. »

Émilie Noël, archiviste médicale, présidente du CMSSa du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Aux termes de cette deuxième journée et de ce congrès, l'ACMQ a tenu à souligner l'implication collective exceptionnelle de ses membres durant cet événement et durant tous les autres. L'ACMQ est fière de constater qu'une communauté de pratique s'installe, via ces événements et via les plateformes de communication de l'ACMQ, entre les membres des CECM de l'ensemble du réseau. Ensemble, nous tissons des liens solides, nous permettant de joindre nos efforts et nos forces pour le bien collectif de la population québécoise. À nous de saisir les opportunités qui s'offrent à nous ! À nous de nous unir, pour construire l'avenir, ensemble !





Un temps de reconnaissance et d'inspiration pour les CECM 2025, présenté par la Caisse Desjardins du Réseau de la santé !

Par Marilyne Paquin

Un grand merci à tous les CECM qui ont déposé leur(s) candidature(s) pour cette nouvelle édition de reconnaissance offerte par l'ACMQ, en collaboration avec la Caisse Desjardins du Réseau de la santé. Cette activité, proposée dans le cadre du Congrès ACMQ 2025, visait à valoriser les bons coups, les actions et les initiatives des CECM en les partageant à tous sous forme de résumé d'une page. Vous pourrez d'ailleurs accéder à l'ensemble des candidatures sur l'intranet de l'ACMQ sous peu.

Au total, nous avons reçu 27 candidatures "bons coups !". L'ensemble de celles-ci vous ont été partagées et vous avez, par la suite, été interpellés pour voter pour vos "5 candidatures coups de cœur", le but étant d'en savoir un peu plus sur ces bons coups lors du Congrès.

Voici les 4 bons coups qui ont reçu le plus de votes et qui vous ont été présentés lors du Congrès :
1ière position :

- Dîner-causerie annuel avec le PDG, du CECM du CIUSSS de la Capitale-Nationale

2ième position :

- Les midis conférences, du CECM du CISSS de Chaudière-Appalaches

3ième position, 2 candidatures ex-aequo :

- Rubrique "Je rencontre pour vous", du CECM du CIUSSS de la Capitale-Nationale
- Prix interconseil, du CECM du CISSS de la Côte-Nord.

Tel que mentionné lors du Congrès, voici les 6 candidatures qui ont reçu le même nombre de votes pour la 4ième position :

- Webinaire du CM et du CII, du CECM du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Trousse d'outils pour optimiser la santé abdomino-pelvienne chez la femme enceinte et post partum, du CECM du Centre Hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Initiative de reconnaissance, du CECM du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Des kiosques rassembleurs ! du CECM du CISSS de la Montérégie-Est
- Un calendrier stratégique au service de la mission du CECM du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Les 4 B+, du CECM du CISSS du Bas-St-Laurent.

Desjardins
Caisse du Réseau de la santé

Une institution financière dédiée aux employés du réseau de la santé

Un caisse qui connaît votre réalité.

Des conseillers à l'affût des particularités de votre milieu et une gamme de produits pour répondre à vos besoins !

caissesante.ca



Finalement, quatre personnes ont reçu une mention d'honneur de la part des membres du CA de l'ACMQ pour leur implication, leur engagement et leur collaboration pour leur contribution à l'atteinte des objectifs annuels de l'ACMQ:

- **Sébastien Tremblay**, agent de planification, de programmation et de recherche et président du CM du CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Pour son implication dans la révision et pour ses commentaires et sa relecture du mémoire des Conditions d'exercices des CM.

- **Andréane Vigneau**, nutritionniste-diététiste et présidente du CM du CISSS des Îles

Pour son implication active dans le groupe TEAMS pour soutenir l'ensemble des présidents et membres de l'exécutif.

- **François Laplante**, agent de planification, de programmation et de recherche, membre du CECM du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Pour son implication dans le groupe TEAMS pour soutenir l'ensemble des CM, pour son soutien informatique ponctuel et multitâches à toutes rencontres virtuelles auxquelles il participe et pour le maintien de son implication active auprès de son CM.

- À son insu le CA de l'ACMQ a également tenu à reconnaître, **Marie-Andrée Périgny**, travailleuse sociale, présidente de l'ACMQ et présidente du CM du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

En reconnaissance de son profond engagement envers l'ACMQ ainsi que de sa contribution auprès des CM membres et des membres CM à l'échelle provinciale.



Un grand merci à tous pour votre participation à cette activité!



DES NOUVELLES DU RÉSEAU

Par Annie Deschênes

Modernisation du système professionnel - Dépôt d'un projet de loi à l'Assemblée nationale

Le 12 décembre dernier, le ministre du Travail Jean Boulet, à titre également de responsable de l'application des lois professionnelles, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi no 15 intitulé Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions principalement afin d'alléger les processus réglementaires du système professionnel et d'élargir certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux (PL 15).

Ce projet de loi poursuit plusieurs buts. Son intention première est de simplifier les démarches réglementaires au sein du système professionnel, ce qui permettrait aux ordres d'adapter plus rapidement leurs règles. À l'heure actuelle, les ordres sont freinés par la complexité des procédures existantes. La responsabilité d'approuver certains règlements des ordres professionnels, comme les codes de déontologie et l'autorisation d'activités par des non-membres, serait désormais confiée à l'Office des professions plutôt qu'au gouvernement. De plus, l'adoption de règlements internes ou d'autres dispositions qui ont une incidence limitée sur le public pourrait se faire de manière autonome par les ordres professionnels.

Ainsi, la formation continue obligatoire, l'inspection professionnelle, les stages et cours de perfectionnement, l'organisation de l'ordre et les élections, dont les règlements et autres dispositions, ne devront plus être approuvés par l'Office des professions du Québec.

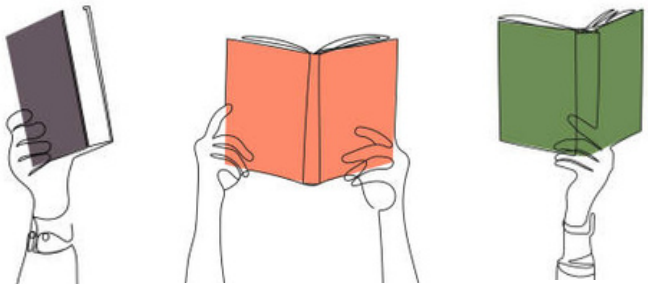
Ce projet de loi vise également à élargir le champ d'exercice de certains professionnels de la santé, tels que les infirmières, nutritionnistes, optométristes et sages-femmes. Par ailleurs, il permet aux thérapeutes conjugaux et familiaux (TCF) d'exercer la psychothérapie sans détenir de permis de psychothérapeute délivré par l'Ordre des psychologues du Québec, bien que, depuis 2012, un tel permis soit exigé par suite de l'absence de programme universitaire reconnu. Ces changements suivent les recommandations du rapport Trudeau de 2005 sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale.

Enfin, le tout s'inscrit dans la poursuite de la modernisation du système professionnel québécois lancée en 2023 qui vise à alléger la bureaucratie réglementaire pour les ordres professionnels et à élargir les champs de pratique de certaines professions de la santé et des services sociaux. Le but étant d'améliorer l'accès aux soins et l'efficacité du réseau de santé, alors que nous devons faire face aux défis de rareté de main-d'œuvre et d'accès aux services, tout en affirmant la protection du public bien sûr.

COIN LECTURE

Par Annie Deschênes





Plan d'action québécois sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs – Des actions concrètes et novatrices pour aujourd'hui et demain

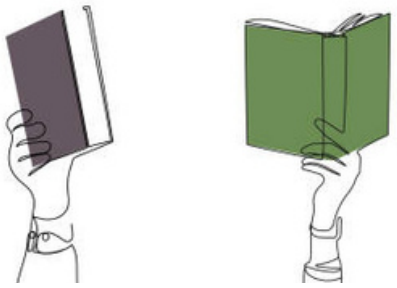


En février 2025, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a publié la première Politique québécoise sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs. Cette politique, consciente de l'ampleur des enjeux relatifs à ces maladies, définit une vision ainsi que des orientations innovantes et ambitieuses. Le 1er décembre dernier a été publié le Plan d'action québécois sur la maladie d'Alzheimer et les autres troubles neurocognitifs (2025-2030), lequel vise à opérationnaliser cette vision et ces orientations par le biais de mesures concrètes et pertinentes.

Au fil des pages, découvrez les axes prioritaires :

- ·Axe 1 : Diminuer le nombre de cas de maladie d'Alzheimer et d'autres troubles neurocognitifs grâce à la promotion de la santé cognitive et à la prévention.
- Axe 2 : Vivre dignement des premiers symptômes jusqu'à la fin de vie.
- Axe 3 : Assurer un accès équitable et adapté à la diversité et aux besoins des populations.
- Axe 4 : Améliorer la qualité des soins et services en rehaussant la continuité, les compétences et l'accompagnement.
- Axe 5 : Favoriser la recherche et accueillir les innovations transformationnelles pour améliorer la promotion de la santé cognitive et les services.

Une évaluation des mesures sera effectuée afin de garantir l'utilisation optimale des ressources financières et humaines ainsi que la maximisation des résultats attendus pour les personnes affectées par ces pathologies et leurs proches.



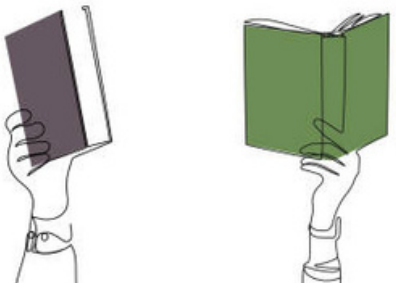
Programme Centre de jour : une alternative au placement pour les jeunes en protection de la jeunesse

Un chapitre entier du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse (connue sous le nom de commission Laurent) souligne l'importance d'améliorer les services offerts dans les centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). De nombreuses régions font face à des situations d'engorgement au sein des CRJDA, de manière périodique ou récurrente. Le développement d'un modèle de centre de jour visant à soutenir les jeunes présentant des difficultés d'adaptation fait partie des solutions envisagées.



Le Centre de jour est une alternative au placement mise en place par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est, aux côtés d'autres programmes comme le Centre d'intervention brève et intensive, Halte, Répit et un service de suivi externe spécialisé pour les enfants ayant des traumas complexes et leurs familles d'accueil.

Le Centre de jour propose des activités du lundi au vendredi, sans hébergement, permettant aux jeunes de rentrer chez eux le soir. Son intervention est plus intensive que celle des services de première ligne ou de réadaptation externe. Découvrez les objectifs, les principes d'intervention et les approches cliniques. Enfin, prenez connaissance de la trajectoire de services. Pour obtenir le rapport, cliquez ici.



Que peuvent faire les organisations pour améliorer leurs capacités à promouvoir des politiques publiques favorables à la santé?



Les politiques publiques favorables à la santé (PPFS) englobent des mesures allant au-delà du secteur sanitaire, impliquant aussi l'économie, l'éducation, les transports et l'environnement. En créant des environnements qui favorisent des modes de vie sains et réduisent les inégalités sociales de santé, ces politiques permettent d'avoir un impact positif sur l'état de santé des populations. Ce rapport fournit des renseignements sur les structures, méthodes, pratiques, outils et compétences que différentes organisations de santé publique au Canada et ailleurs ont adoptés pour intervenir sur les PPFS. Le contenu met en lumière des stratégies susceptibles d'inspirer des décideurs, des gestionnaires et des professionnels de la santé publique dans leurs réflexions pour renforcer leurs capacités d'action pour agir sur les PPFS.



Vous avez vu passer d'autres nouvelles qui gagneraient à être partagées entre les différents CM de la province? Écrivez-nous afin que nous puissions les inclure à notre prochaine infolettre!
acmq@ssss.gouv.qc.ca

Coordination et mise en page
Karine Chouinard

Équipe de rédaction: Annie Deschênes, Valérie Deslauriers, Marilyne Paquin, Marie-Andrée Périgny